



Procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement du 12 septembre 2024 à 16h00, au local 406, édifice Maloney.

Sont présents :

Beaupré, Nicole	Enseignante
Caouette, Valérie	Directrice adjointe
Cayer, Jonathan	Directeur adjoint
Giguère, Patcey	Directrice
Lapointe Clairette	Présidente
Martin, Joan	Personnel de soutien en remplacement
McGrath, Sandra	Représentante des enseignants
Isabelle Poirier	Représentante des professionnelles
Pilon, Camilie	Enseignante

Sont absents :

Gachama Samaca, Luis Eduardo	Représentant des élèves
Natasha Menduni	Représentante du personnel de soutien

Observatrice :

Lydia Lessard	Enseignante
---------------	-------------

1. **Vérification du quorum et ouverture de la séance à 16h00**

Le quorum est constaté.

2. **Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour modifié est adopté à la suite du retrait du point 8.

Proposée par : Nicole Beaupré
Appuyée par : Sandra McGrath
Adopté à l'unanimité

3. **Composition du conseil d'établissement pour 2024-2025 et élection au poste de président du conseil d'établissement**

Le choix des représentantes des différentes instances ayant été complété, il convient d'élire une personne à la présidence. Les membres souhaitent reconduire madame Clairette Lapointe dans son rôle de présidente. Cette dernière accepte le mandat.

4. **Adoption du procès-verbal de la dernière séance (2023 06 17)**

Le procès-verbal est adopté tel que présenté.

Proposée par : Camilie Pilon

Appuyée par : Nicole Beaupré

Adopté à l'unanimité

5. **Parole au public**

Aucune intervention

6. **Calendrier des séances du conseil d'établissement (résolution 1)**

CONSIDÉRANT que conformément à la Loi sur l'instruction publique, art. 67, le Conseil d'établissement doit prévoir les rencontres de l'année en cours et, selon les besoins, d'autres rencontres pourraient être ajoutées en cours d'année.

CONSIDÉRANT que les membres se sont entendus pour que les rencontres aient lieu aux dates suivantes :

1 ^{re} réunion	le jeudi 12 septembre 2024
2 ^e réunion :	le mardi 3 décembre 2024
3 ^e réunion :	le mercredi 2 avril 2025
4 ^e réunion :	le mardi 17 juin 2025

CE2425-01

IL EST PROPOSÉ par Sandra McGrath, appuyée par Pascale Lacelle Renaud, d'adopter le calendrier des séances du conseil d'établissement 2024-2025

Adopté à l'unanimité

7. **Boîte d'outils pour le conseil d'établissement**

Madame Giguère invite les membres à consulter la boîte d'outils créée à leur intention et les informe du lien pour y accéder.

<https://www.cssd.gouv.qc.ca/communaute/boite-doutils-pour-le-conseil-detablissement>

8. **Activités éducatives et culturelles 2024-2025 (résolution 2)**

La liste des activités éducatives et culturelles est présentée.

CONSIDÉRANT l'importance de créer un sentiment d'appartenance chez les élèves;

CONSIDÉRANT le besoin d'activités sociales et notre intérêt pour de nouvelles activités pouvant répondre à notre mission;

CONSIDÉRANT que le Conseil d'établissement doit approuver le calendrier des activités des élèves nécessitant un changement à l'horaire (article 87);

CONSIDÉRANT que le mandat est donné à la direction pour approuver les activités ou sorties du Centre en cours d'année, avec entérinement au CE;

CE2425-02

IL EST PROPOSÉ par Pascale Renaud Lacelle, appuyée par Nicole Beaupré, d'accepter le calendrier des activités tel que présenté et de donner le mandat à la direction d'autoriser des modifications au calendrier des activités ou d'ajouter de nouvelles activités.

Adopté à l'unanimité

9. Plan de lutte contre la violence et l'intimidation (résolution 3)

Madame Giguère expose le plan d'action point par point, ainsi que le plan de lutte contre la violence et l'intimidation.

CONSIDÉRANT que conformément à la Loi sur l'instruction publique, art. 75.1 le conseil d'établissement doit, sur la recommandation de la direction de l'établissement, adopter le plan de lutte contre la violence et l'intimidation ;

CONSIDÉRANT l'analyse de situation faite par les services complémentaires du Centre Compétences Outaouais ;

CONSIDÉRANT que le plan de lutte contre la violence et l'intimidation est un document à réviser annuellement.

CE2425-03

IL EST PROPOSÉ par Camilie Pilon, appuyée par Isabelle Poirier, que le plan de lutte contre la violence et l'intimidation pour l'année scolaire 2024-2025 soit adopté.

Adopté à l'unanimité

10. Prévision budgétaire 2024-2025 (résolution 4)

Madame Giguère relève certains éléments de la prévision budgétaire 2024-2025.

CONSIDÉRANT que conformément à la Loi sur l'instruction publique, art. 95 le conseil d'établissement doit, sur la recommandation de la direction de l'établissement, adopter le budget annuel de l'établissement et le soumettre à l'approbation du Centre de services scolaire des Draveurs ;

CONSIDÉRANT les ressources allouées à l'établissement par le Centre de services scolaire des Draveurs ;

CONSIDÉRANT les autres sources de revenus de l'établissement ;

CONSIDÉRANT que ce budget prévoit des revenus égaux aux dépenses ;

CONSIDÉRANT qu'en vertu des politiques, règlements et des procédures du Centre de services scolaire des Draveurs, il est possible que des ajustements positifs ou négatifs soient effectués en cours d'année ;

CONSIDÉRANT que le budget de l'établissement constitue des crédits distincts dans le budget du Centre de services scolaire des Draveurs ;

IL EST PROPOSÉ par Sandra McGrath, appuyée par Nicole Beaupré, que la prévision budgétaire de l'établissement *Centre Compétences Outaouais* pour l'année scolaire 2024-2025 soit adoptée et soumise au Centre de services scolaire des Draveurs pour son approbation.

11. Information de la direction

Retour sur la rentrée scolaire, on est satisfait du nombre d'élèves malgré une légère baisse en secrétariat, les cours en soirée dispensés permettent une certaine amélioration. L'ensemble des programmes dont complets. Quant aux journées d'accueil, le tout s'est très bien déroulé.

Principal défi, assurer la relève. Relativement à l'annonce de la retraite de Joëlle, l'affichage est terminé, les entrevues se tiendront sous peu et nous espérons trouver un remplaçant afin qu'il soit accompagné par Joëlle. Son premier projet serait l'organisation d'un local dédié à la formation de nouveaux gestionnaires, dispensée à Broadway et dont l'arrivée est prévue pour décembre.

12. Mot des représentants du personnel

Sandra souligne le succès qu'a connu le Rallye Photo. Des photos prises lors de cet événement ont été transmises à FPOutaouais pour publication dans leur infolettre. On invite les membres intéressés à y adhérer.

13. Mot des représentants des élèves

Aucun

14. Questions diverses

Aucun sujet

15. Levée de la séance

Madame Lapointe annonce la levée de l'assemblée à 16h45.



Clairette Lapointe, présidente